

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 17 novembre 2022

Objet : Convention pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques du Syndicat Mixte DORSAL et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs sur le périmètre géographique du Syndicat de la DIEGE (Corrèze).

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le huit novembre 2022, se réunit en session ordinaire, en salle Lac du Causse, au Conseil Régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 34 (dont 10 procurations) -103 voix

Votants : 34 Pour soit 103 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président - PRESENTIEL	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mr François VINCENT – 15 voix – 1 ^{er} VP – (procuration donnée à Mme Rome)	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 ^{ème} VP – (procuration donnée à Mr Bost)	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 ^{ème} VP - PRESENTIEL	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 ^{ème} VP - VISIO	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6 ^{ème} VP - VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 ^{ème} VP – PRESENTIEL	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) - 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Noblat
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC Val de Vienne
Mr Fabien HABRIAS (suppléant de Mr P.Allard) – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC POL
Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix – VISIO	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Christian JACQUIER – 1 voix – (procuration donnée à Mr Barrière)	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix - (procuration donnée à Mr Destruhaut)	Président du Conseil Départemental Haute-Vienne
Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – (procuration donnée à Mr Carcat)	Conseiller Départemental Creuse
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – (procuration donnée à Mr Muzette)	Président CC Briance Combade
Mr Jean-Marie MASSY – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Pays Nexon Monts de Châlus
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – VISIO	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Philippe ROCHE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mr Grass) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – VISIO	Adjoint au Maire Ville de Limoges
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean-Jacques CAFFY– (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Francis COMBY – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Mr Fabrice DELAPORTE – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) - 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe Saint Pardoux
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive

Le Syndicat de la DIEGE, dans le cadre de sa compétence sur les réseaux de la distribution publique d'électricité dont il est propriétaire, et plus particulièrement lors de l'enfouissement coordonné des réseaux d'électricité et de télécommunication, est amené à poser des infrastructures passives de communications électroniques pour le compte d'opérateurs de télécommunications.

Le Syndicat de la DIEGE a fait le choix de rester propriétaire des installations de communications électroniques (fourreaux, chambres) qu'il est amené à poser dans le cadre de ces opérations d'enfouissement coordonné de réseaux.

DORSAL est concerné par ces opérations d'enfouissement coordonné de réseaux aériens puisqu'il déploie des câbles optiques sur les supports aériens de distribution électrique.

Les modalités techniques et économiques de pose des installations de communications électroniques lors des opérations d'enfouissement coordonné avec les réseaux de distribution électrique font l'objet du projet de convention joint à la présente délibération.

En résumé, DORSAL indique au Syndicat de la DIEGE la quantité et les caractéristiques des fourreaux et chambres dont il a besoin. Le Syndicat de la DIEGE les pose dans la tranchée commune de génie civil.

Le Syndicat de la DIEGE demande à DORSAL (idem pour l'ensemble des opérateurs de communications électroniques) une quote-part (20%, partagée si plusieurs opérateurs concernés) pour la réalisation de la tranchée commune et la pose des installations de communications électroniques.

DORSAL assure et prend en charge les prestations de dépose des câbles optiques aériens et de déploiement des nouveaux câbles optiques dans les installations posées.

Les fourreaux posés en coordination, propriété du Syndicat de la DIEGE, et mis à disposition de DORSAL, font l'objet d'une redevance de location dont le tarif est précisé en annexe 5 de la convention ci-jointe.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'approuver la mise en place d'une convention pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs entre DORSAL et le Syndicat de la DIEGE tel que présenté en annexe**
- **d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

